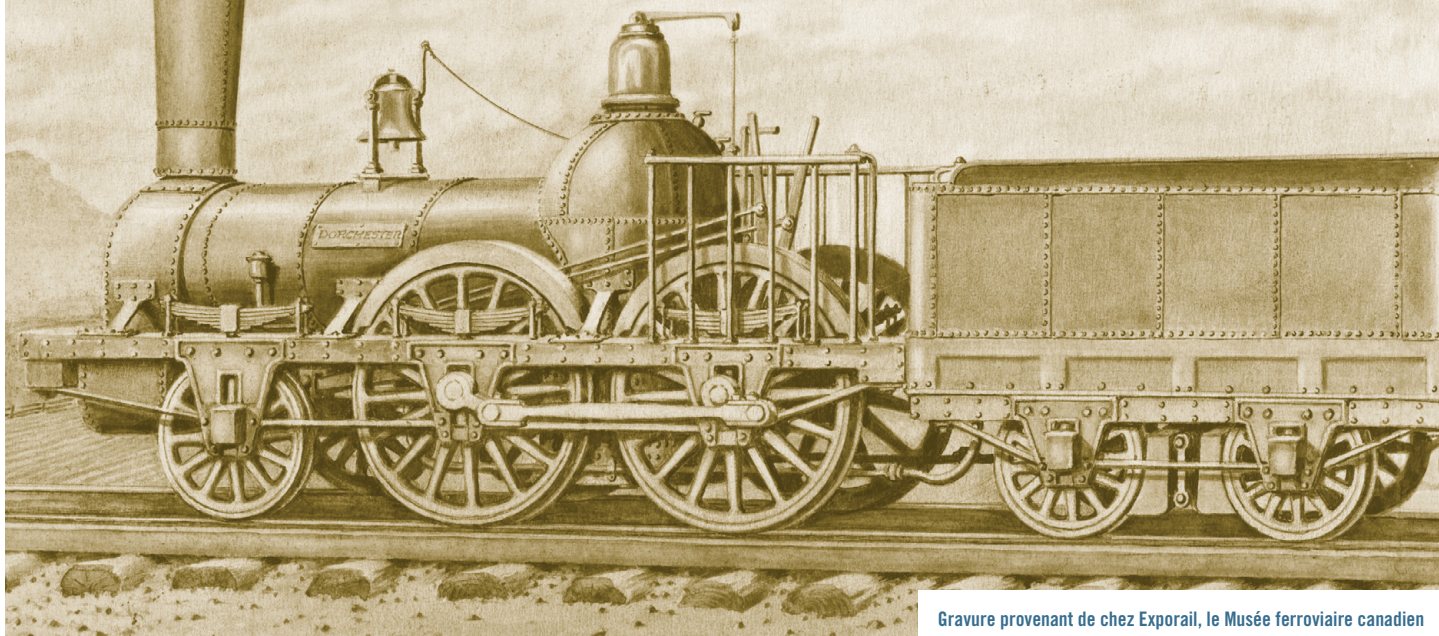


AU JOUR LE JOUR



Gravure provenant de chez Exporail, le Musée ferroviaire canadien

Bulletin de la Société d'histoire de La-Prairie-de-la-Magdeleine



À l'intérieur

Anecdotes généalogiques	2
Pèlerinage à l'Oratoire	4

INVITATION À NOS MEMBRES

Le 15 mai prochain à 14 h, aura lieu le lancement de la première édition en quatre volumes des répertoires de baptêmes, mariages et sépultures de la Nativité de La Prairie. L'évènement se déroulera à l'étage du 249, rue Sainte-Marie dans le Vieux La Prairie.

Cette édition est principalement due au travail acharné de M. Jean L'Heureux, un généalogiste de grande expérience.

Tous les membres de la SHLM sont invités à se joindre à ce grand moment de la vie de notre Société.

Nous vous prions de confirmer votre présence auprès de notre coordonnatrice, Mme Marie-Hélène Bourdeau, au 450-659-1393 ou, par courriel : coordonnatrice.shlm@videotron.ca



NOTRE PROCHAINE CONFÉRENCE

Mardi 17 mai 2011 à 19 h 30. **Tous les détails en page 4.**

Anecdotes généalogiques



AH LA VACHE !

Par Gaétan Bourdages

Selon les registres paroissiaux, une tante, qui aura bientôt 92 ans, fut baptisée du nom de Marie Pauline Jacqueline. Or, il y a quelques années, je lui fis remarquer que, selon la coutume, elle aurait dû être prénommée Jacqueline et non Pauline comme ce fut le cas. Comme j'étais avide d'en savoir davantage, elle me fournit l'explication qui suit. Lorsque, au retour du baptême, ma marraine apprit à mon grand-père Gédéon que j'allais m'appeler Jacqueline, il eut la réaction suivante: « On a déjà une vache qui s'appelle Jacqueline, yé pas question que la p'tite porte ce nom-là, elle va s'appeler Pauline. » Nul n'osa contester la sentence.

DES ANNÉES DIFFICILES

Nos ancêtres ont connu des époques bien difficiles. Il y a un siècle, dans les campagnes québécoises, les mortalités à la naissance étaient fréquentes. Les enfants mort-nés étaient nombreux et, lorsque le médecin accoucheur devait choisir entre sauver la vie de la mère ou celle de l'enfant à naître, l'Église l'obligeait à préserver d'abord la vie de l'enfant.

Malgré cela, Trefflé Houle, mon arrière-grand-père maternel, racontait en 1920 alors qu'il était âgé de 71 ans, qu'il avait eu 11 enfants et qu'il ne lui en restait plus que quatre vivants.

Les recherches généalogiques sont passionnantes et souvent pleines d'aventures et de situations imprévues. Comme on ne choisit pas ses ancêtres, il arrive que l'on fasse à l'occasion des découvertes étonnantes ou encore que l'on s'arrête sur des situations amusantes comme celles que nous présentons dans ces pages.

LA DEMANDE EN MARIAGE

Le second mariage de mon arrière-arrière-grand-père Octave eut lieu suite à des circonstances particulières. Âgé de 18 ans, son fils Gédéon lui demande la permission de se marier. Octave, son père, accepte à la condition qu'on respecte la coutume du temps qui voulait que le père du futur époux aille faire la grande demande au père de la future mariée. Octave se rend donc chez M. Ratté pour lui demander s'il consent à donner sa fille en mariage, mais sans préciser à qui elle est destinée. Le père Ratté accepte d'emblée, croyant que sa fille épousera le jeune Gédéon. Il demande ensuite à sa fille Annabella si elle accepte de se marier. Elle dit oui.

Octave, fier du quiproquo, part aussitôt rejoindre son fils Gédéon dans la voiture et lui fait comprendre que la fille et le père avaient dit oui mais que c'était pour lui, Octave, que la demande avait été faite: « *J'ai fait la grande demande et elle a accepté de m'épouser, tu es jeune et tu vas avoir moins de misère que moi à t'en trouver une autre.* » Gédéon attendit donc presque un an avant de marier sa première épouse.

UNE DÉCISION IRRÉVOCABLE

Par Jean-Marc Garant

Dans un petit village de la Gaspésie de la fin du 19^e siècle, Napoléon, le grand-père de la première femme de mon père devint veuf. Dans ce même village, une dame Adélina Babin, mère de deux jeunes enfants, était en deuil de son premier époux depuis seulement quelques semaines. La sœur de cette dernière qui travaillait dans une filature à Manchester, en Nouvelle-Angleterre, l'invita à venir la rejoindre afin de travailler dans la manufacture avec elle. On trouverait bien quelqu'un pour s'occuper des enfants.

Quelque temps plus tard, le père de Napoléon et celui d'Adélina se rencontrent sur le perron de l'église, après la messe du dimanche, et conviennent de se revoir pour discuter du mariage de leurs enfants respectifs. En fin d'après-midi, les deux hommes se retrouvent donc dans le salon chez les Babin. On fait venir Adélina et son père lui dit: « Je te présente Napoléon Garant qui est veuf et demain matin tu le *maries.* » Adieu Manchester et ses filatures, ils se sont mariés le lundi matin. Ils vécurent heureux et eurent cinq enfants.

LES DEUX BEAUX-FRÈRES

Par Stéphane Tremblay

Mon arrière-grand-père, Napoléon Tremblay, a eu deux filles de son premier mariage avec Ozine Hébert : Maria-Anna-Lumina (née à Sainte-Cunégonde le 23 août 1882) et Marie-Ozia-Délia (née à Sainte-Cunégonde le 25 janvier 1884).

Suite à l'acquisition de sa terre à tabac (donation de l'oncle d'Ozine Hébert à Napoléon) en 1887, toute la famille déménage à Saint-Jacques-de-L'Achigan dans le comté de Montcalm en 1888.

Maria-Anna-Lumina épouse **Horace** Leroux, beurrier et cultivateur de Saint-Césaire, le 24 novembre 1903 à Saint-Jacques-de-L'Achigan où le couple s'établit.

Marie-Ozia-Délia épouse **Adélmard** Hogue (tailleur de la paroisse Sacré-Cœur de Montréal), le 14 janvier 1908 à Saint-Jacques-de-L'Achigan. Au recensement de 1911, le couple habite rue Plessis à Montréal dans la paroisse Sacré-Cœur. Les deux sœurs vont mourir dans la fleur de l'âge à quelques années d'intervalle : Maria-Anna-Lumina meurt à Saint-Jacques-de-L'Achigan le 18 juillet 1908 et sera inhumée au même endroit deux jours plus tard. Quant à Marie-Ozia-Délia, elle meurt à Montréal le 1^{er} juin 1913 et sera inhumée à Saint-Jacques-de-L'Achigan le 4 juin.

Voici le point central de mon anecdote : les deux beaux-frères (**Adélmard** Hogue, le tailleur, et **Horace** Leroux, le cultivateur) se retrouvent veufs et, dans un élan nostalgique et ne voulant pas se perdre de vue, vont épouser successivement deux autres sœurs célibataires. C'est Horace qui donne la mesure en 1909 et Adhélmar suivra le pas en 1914.

Après 11 mois de veuvage, **Horace** Leroux épouse Juliette Dugas (fille de Joseph Dugas et de Valérie Morache)

à Saint-Jacques-de-L'Achigan le 22 juin 1909. Après 7 mois de veuvage, **Adélmard** Hogue épouse Gabrielle Dugas (fille de Joseph Dugas et Valérie Morache) à Saint-Jacques-de-L'Achigan le 14 janvier 1914.

LA VEUVE JOYEUSE

Par Marie-Hélène Bourdeau

Marie Madeleine Fiset est née vers 1671, probablement dans la région de L'Ange-Gardien. Elle épouse **Étienne Boutin** le 27 janvier 1687. Aucun enfant ne naîtra de cette union. Onze mois plus tard, le 27 novembre 1688, elle épouse **Michel Bounilot**; ils auront une fille, Marie Madeleine. Le 16 juillet 1690, à Saint-Anne-de-Beaupré, elle épouse en 3^e noce **Mathurin Martineau** dit Saintonge; ils auront 6 enfants. En mai 1708, elle met au monde Marie Ursule, fille de **Benoît Duhaut**, avec qui elle n'est pas mariée.

Le 11 juin 1708, elle épouse **Pierre Hély** avec qui elle vivra jusqu'au 3 août 1711, jour de son décès. Elle aura une fille de ce mariage, Thérèse. Marie Madeleine Fiset était la troisième épouse de Pierre Hély, qui se mariera deux autres fois par la suite.

Marie Madeleine aura donc eu quatre époux et une enfant illégitime. Pierre Hély, son dernier mari, aura eu cinq épouses.

FRÉROT ET SŒURETTE

Le premier octobre 1823, à l'Immaculée-Conception de Trois-Rivières, se sont mariés **Isidore** Hélie et **Angèle** Hélie après avoir reçu de l'évêque une double dispense de consanguinité au deuxième degré ainsi que la dispense de la publication des trois bans. Le père d'Isidore était le frère du père d'Angèle et la mère d'Isidore était la sœur de la mère d'Angèle. Isidore et Angèle étaient donc des cousins germains qui avaient en commun quatre grands-parents au lieu de deux.

Le droit canon requiert une dispense de consanguinité pour les mariages entre parents de 4 degrés et moins. Les dispenses pour les liens aux 3^e et 4^e degrés sont accordées par les évêques; les dispenses pour les liens au deuxième degré sont consenties par le pape; les mariages entre deux personnes ayant un lien au 1^{er} degré ou un lien en ligne directe sont interdits.

Il existe aussi des dispenses pour affinité. Lorsqu'un mariage a lieu, les parents d'un conjoint sont considérés comme le père et la mère de l'autre conjoint. Lors d'un remariage, les liens entre un individu et la famille du conjoint décédé sont identiques aux liens avec sa propre famille et une dispense pour affinité doit être obtenue. Pour ce qui est des parrains et marraines, ils sont considérés comme les parents de l'enfant, avec les liens qui s'ensuivent. L'affinité spirituelle signifie que l'un des deux époux, ou les deux époux, a déjà été avant ce mariage parrain ou marraine lors du baptême d'un enfant de l'un des deux époux dans un précédent mariage. Pour se marier ensemble, il leur faut alors obtenir une dispense pour affinité spirituelle.

NÉ PLUS TARD !

Par Solange Lamarche

Tout généalogiste doit faire preuve de prudence en consultant les différentes banques de données. On y trouve parfois des erreurs cocasses comme celle qui suit : **François** Couturier est né le 11 et a été baptisé le 12 février 1789 à La Prairie. Il était issu du second mariage de François Couturier avec Marie Lachaine qui avait eu lieu à Saint-Eustache en 1788. Or, dans la banque de données informatisées, on indique par erreur que **François** Couturier est le fils né du premier mariage de François Couturier et de Marie Lirette. Or Marie Lirette étant décédée à Pointe-Claire le 23 avril 1783, il est très peu probable qu'elle ait été la mère de **François**.



MARDI 17 MAI 2011 À 19 H 30

Notre prochaine conférence

Michel Létourneau, architecte vous invite à sa conférence sur : *L'histoire de l'architecture en Nouvelle-France*

À partir des Premières Nations qui peuplaient le territoire et leurs types d'habitations, les auditeurs prendront connaissance des premiers établissements européens, du type de construction employé, de l'adaptation au nouveau pays et des influences qui prévalaient à l'époque.

Il nous présentera une description des différents types d'architecture : l'habitation et les dépendances, l'architecture religieuse et conventuelle de même que celle de l'industrie et des fortifications. On fera aussi mention des premiers artisans et de leur provenance, de France ou d'ailleurs. Nous serons à même de vérifier l'apparition d'un type d'architecture unique en Amérique, la maison québécoise.

Pèlerinage à l'Oratoire

Par Gaétan Bourdages

M. Gilles Lussier m'a raconté que, durant la décennie 1940 et peut-être avant, des hommes de La Prairie organisaient à chaque printemps, lors de la fête de Saint-Joseph, un pèlerinage à pied vers l'Oratoire. Bien que nous ignorions l'origine de cette randonnée annuelle ainsi que la date du dernier pèlerinage, la tradition mérite d'être soulignée.



Compte tenu du climat et de la distance, cette marche ne devait pas être de tout repos. Il fallait compter au moins 22 kilomètres, dont 10 km d'ici au pont Victoria, pour se rendre dans ce lieu de culte très fréquenté à l'époque et encore de nos jours. Si l'on considère qu'une troupe peu aguerrie à la marche progresse à environ 4 km/heure, compte tenu de la fatigue et de quelques arrêts, on devait marcher pendant près de sept heures avant d'arriver à destination. Afin d'assister à la première messe du matin, on s'obligeait à quitter La Prairie vers 22 ou 23 heures le 18 mars. Entre La Prairie et Saint-Lambert, quelques individus se joignaient au groupe en cours de route.

Mars étant un mois capricieux marqué par d'importants écarts de température, les conditions de marche n'étaient pas toujours idéales. À titre d'exemple, dans la nuit du 19 mars 1948 la température s'est maintenue autour de - 2° C alors qu'au cours de la journée il a fait 10° C et il est tombé 19,3 mm de pluie.

Malgré la longueur du parcours, il n'était nullement question d'apporter une collation à consommer en cours de route ; les règles en vigueur à l'époque exigeaient que tout communiant soit à jeun depuis minuit.

À destination, après la messe dédiée à Saint-Joseph, épuisé après cette longue nuit, on allait prendre un bon repas avant le retour à La Prairie. Les mieux entraînés revenaient à pied mais ils devaient être rares. Parents et amis ramenaient les autres en voiture.

Cette aventure collective témoigne d'un esprit de ferveur et d'une piété qui, pourtant répandus dans le Québec de l'époque, étaient rarement aussi manifestes chez la gent masculine.



AU JOUR LE JOUR

Éditeur

Société d'histoire de
La Prairie-de-la-Magdeleine

Dépôt légal 2002

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1499-7312

COLLABORATEURS :

Coordination

Gaétan Bourdages

Rédaction

Gaétan Bourdages
Marie-Hélène Bourdeau
Jean-Marc Garant
Solange Lamarche
Stéphane Tremblay

Révision

Robert Mailhot

Design graphique

François-B. Tremblay
www.bonmelon.com

Impression

SHLM

Siège social

249, rue Sainte-Marie
La Prairie (Québec), J5R 1G1

Téléphone

450-659-1393

Courriel

histoire@laprairie-shlm.com

Site Web

www.laprairie-shlm.com

Les auteurs assument l'entière
responsabilité de leurs articles.



Desjardins
Caisse La Prairie

Desjardins Caisse
La Prairie commandite
l'impression du bulletin
Au jour le jour.